

Néanmoins des esprits novateurs ont voulu faire un dernier pas et décréter la liberté de la pharmacie. Serait-ce un bien? M. le rapporteur le nie énergiquement et souhaite que l'on revienne à la législation primitive, qui seule, selon lui, est susceptible de sauvegarder la santé publique et la sécurité de tous les consommateurs.

*Dîner annuel du 28 mars 1882.* — La Société, suivant en cela les bonnes coutumes en usage dans les associations de ce genre, convie tous les ans ses membres à un dîner confraternel, en y invitant une de nos notabilités économiques.

Cette année, la réunion a eu lieu dans les salons Maderni, avec le bienveillant concours de M. Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, professeur au collège de France et rédacteur de l'*Économiste français*. Cent quatorze membres étaient présents au banquet présidé par M. Flottard. Au dessert, notre sympathique président a pris la parole pour retracer en quelques mots les travaux de la Société pendant l'année, indiquant les rapports présentés, et ayant un mot pour chacun d'eux. Enfin il a indiqué la nouvelle création d'un cours à l'École normale, et a remercié M. Leroy-Beaulieu d'avoir bien voulu venir prendre place parmi nous.

Après cette allocution accueillie par de vifs applaudissements, M. Leroy-Beaulieu a bien voulu, à son tour, nous tenir sous le charme de sa parole pendant les quelques instants où il nous a présenté les dangers qu'offre à l'heure actuelle la théorie du socialisme d'État.

Évidemment il faut donner à l'État un champ suffisant pour qu'il puisse exercer son rôle légitime et bienfaisant, mais il ne faut pas trop l'agrandir. Laissons faire davantage à l'initiative privée, qui agit mieux et plus vite que le grand rouage si compliqué de la machine administrative. Ne nous laissons pas aller à tout accorder à l'État. Que l'on n'arrive pas à établir au profit des classes dites nécessiteuses ou ouvrières un véritable secours ou plutôt une véritable rémunération officielle du gouvernement. Prenons garde au socialisme qui veut s'infiltrer partout et sauvegarder toujours l'initiative individuelle et libre!

Ce discours de M. Leroy-Beaulieu a dignement clôturé les travaux de la Société, dont les membres présents au banquet se sont séparés en se disant au revoir.

VALENTIN PELOSSE,

Membre de la Société d'Économie politique de Lyon.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉDUCATION DE LYON. — *Séance du 22 décembre 1881.*  
— Présidence de M. Bonnel. — M. le président annonce que la Société a reçu une double distinction dans la personne de deux de ses membres, MM. Choublier, professeur d'histoire au lycée Fontanes, membre correspondant, et Rougier, président de l'Académie de Lyon, qui ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

La parole est donnée à M. Domeck pour son rapport sur le prix Richard. Le rapporteur expose pour quelles raisons les commissaires ont été amenés à pro-